

ENTREPRISES & BUSINESS

Le groupe PNS vend moins mais gagne plus

Coté sur le Marché libre depuis 2006, le groupe Personalized Nursing Services (PNS) actif dans le secteur paramédical (soins infirmiers à domicile et kinésithérapie), a terminé l'année 2010 avec un chiffre d'affaires cumulé de 3,99 millions d'euros, en baisse de 6,7%. PNS est la plus grosse institution privée oeuvrant dans ce secteur paramédical en Belgique.

« Si la branche soins infirmiers, qui assure 84% du chiffre d'affaires, est en forte croissance et offre aussi les plus belles perspectives pour l'exercice en cours, l'activité kiné, suite à une opération de rachat d'un cabinet louviérois menée en 2007, nécessite actuellement une restructuration pour mieux maîtriser les coûts fixes », explique Nicola D'Aniello, CEO et patron-fondateur de PNS.

L'activité kiné sera relogée au début de l'an prochain dans d'autres locaux plus avenants, toujours à La Louvière.

A noter également l'entrée prochaine au conseil d'administra-

tion de Philippe Montironi (ex-GMS, patron-fondateur de Fairwind) en qualité d'administrateur indépendant.

CENT EMPLOIS EN 2011

Malgré les mauvaises performances de la branche kiné et la restructuration engagée, le résultat opérationnel du groupe (marge brute) pour 2010 s'affiche en hausse de près de 37%. Le bénéfice avant impôts ressort à 178.785 euros (+28%) contre 139.998 EUR un an plus tôt.

Un dividende brut de 0,15 euro (contre 0,12 en 2009) sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra début mai prochain.

Selon les nouveaux contrats en négociation, la direction de PNS dit pouvoir réaliser cette année, avec un effectif qui grimperait à une centaine de salariés contre 90 actuellement (plus de 900 patients visités chaque jour), un chiffre d'affaires de 4,1 millions d'euros avec une marge brute qui frôlerait alors les 300.000 EUR. ■

H.L.

Aide européenne pour les ouvriers d'Opel Anvers

La Commission européenne a approuvé, jeudi, une aide de 9,6 millions d'euros pour faciliter le retour à l'emploi des travailleurs licenciés après la fermeture de l'usine belge du constructeur automobile Opel à Anvers.

Cette aide, qui doit encore être entérinée par le Parlement européen et les gouvernements de l'Union européenne, interviendrait dans le cadre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, selon le communiqué de la Commission.

Elle contribuerait à financer des mesures de formation, de reconversion, d'aide à la recherche d'emploi et à la création d'entreprises pour 2.834 personnes licenciées par GM, la maison mère américaine d'Opel, ainsi que par quatre de ses fournisseurs et sous-traitants en Belgique.

La fermeture d'Opel Anvers, d'où la dernière voiture est sortie en décembre 2010, avait constitué un véritable traumatisme dans la Métropole et en Flandre. ■

AFP

AVIS FINANCIERS

KBC Business en liquidation

Compartiments Belgian Equities en liquidation et European Equities en liquidation

Société d'investissement à capital variable de droit belge

Société anonyme

Siège social: Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles

No. d'entreprise: 0461.804.330 RPM Bruxelles

COMMUNIQUE DE PRESSE

Adfibo Accountants SPRL, ici représentée par son gérant, Monsieur Julien Hermans, liquidateur de KBC Business en liquidation, Sicav publique de droit belge ayant un nombre variable de parts, optant pour les investissements visés à l'article 7, premier alinéa, 2° de la Loi du 20 juillet 2004 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement (la « Société ») ainsi que les compartiments susmentionnés (les « Compartiments ») informe par cet avis les participants de la Société et des Compartiments de ce qui suit :

- de la décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société et de ses Compartiments, de dissoudre et de mettre la Société ainsi que ses Compartiments en liquidation en date du 11 octobre 2010;
- que la valeur de liquidation par part concernée du Compartiment Belgian Equities, telle que calculée au 31 mars 2011, s'élève à EUR 516,08 pour les actions de distribution ;
- que la valeur de liquidation par part concernée du Compartiment European Equities, telle que calculée au 31 mars 2011, s'élève à EUR 1.578,7 pour les actions de distribution ;
- que les Compartiments n'ont pas émis d'actions de capitalisation ;
- que les parts concernées peuvent être échangées contre les valeurs de liquidation respectives reprises sous les numéros 2 et 3, du 15 avril 2011 au 15 octobre 2011 auprès des organismes assurant le service financier de la Société ;
- qu'il est loisible aux actionnaires du Compartiment Belgian Equities de contacter les organismes assurant le service financier de la Société pour souscrire, sans frais, sous réserve de taxes éventuelles, aux parts du compartiment KBC Equity Fund Belgium, pendant un mois à partir de la mise en paiement de la valeur de liquidation, c'est-à-dire du 15 avril 2011 jusqu'au 15 mai 2011 ;
- qu'il est loisible aux actionnaires du Compartiment European Equities de contacter les organismes assurant le service financier de la Société pour souscrire sans frais, sous réserve de taxes éventuelles, aux parts du compartiment KBC Equity Fund Eurozone, pendant un mois à partir de la mise en paiement de la valeur de liquidation, c'est-à-dire du 15 avril 2011 jusqu'au 15 mai 2011 ;
- que le rapport du liquidateur, l'état de l'actif et du passif des deux Compartiments ainsi que de la Société seront disponibles auprès des organismes assurant le service financiers à partir du 29 avril 2011, et le rapport du commissaire à partir du 13 mai 2011 ;
- que la procédure de clôture de la liquidation se déroulera conformément aux articles 194 et 195 du Code des Sociétés ;
- que, au cas où la valeur de liquidation définitivement déterminée différerait des montants respectifs dont il est fait état sous les points 2 et 3, les modalités de paiement de la différence seront publiées dans un communiqué de presse complémentaire.

Le service financier de la Société est assuré par :

- KBC Bank NV, Avenue du Port 2, B-1080 Bruxelles
- CBC Banque SA, Grand Place 5, B-1000 Bruxelles

Adfibo Accountants SPRL
Représenté par Monsieur Julien Hermans
Liquidateur

Goldman et Deutsche Bank ont abusé leurs clients

Le rapport de la commission sénatoriale Levin-Coburn est accablant pour les deux banques.

Goldman Sachs et Deutsche Bank dans la tourmente. Le Sénat américain a rendu un verdict accablant sur le fonctionnement du système financier aux Etats-Unis. Il épingle particulièrement les deux banques d'affaires pour leur rôle dans la crise de 2008.

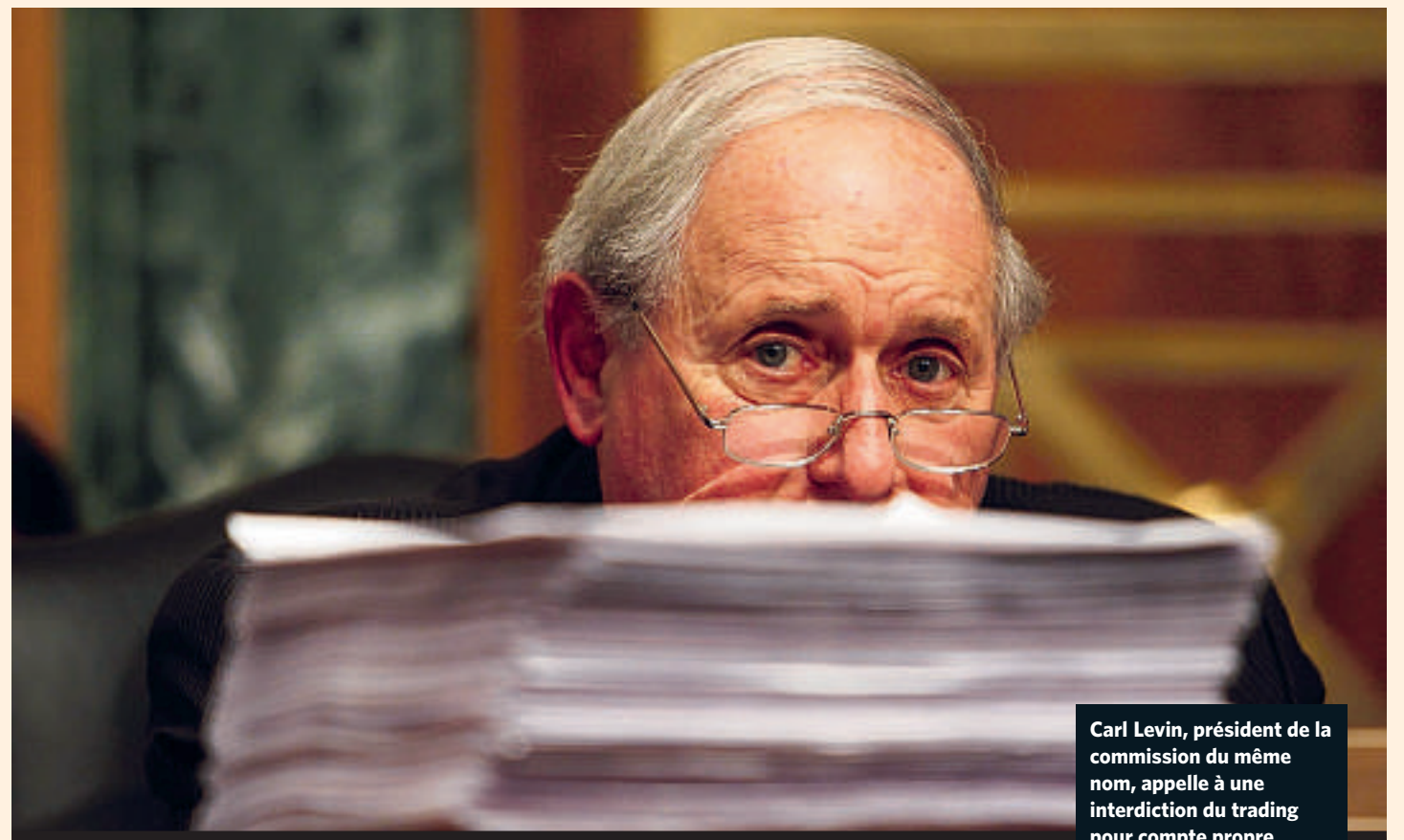
Dans un rapport de 652 pages, la commission d'enquête bipartite du Sénat, appelée commission Levin-Coburn, conclut en effet que Goldman et Deutsche Bank ont mal informé leurs clients sur des titres adossés au marché immobilier (ABS, CDO et autres MBS).

Le président de cette commission, le démocrate Carl Levin, appelle aujourd'hui le département de la Justice et les autorités boursières (SEC) à examiner d'éventuelles violations de la loi. Levin pointe ces publicités mensongères qui ont conduit des investisseurs à acquérir des produits complexes sans être conscients que la chute de leur valeur serait bénéfique aux banques qui les vendaient.

MENSONGES ET TROMPERIES

Le sénateur indique également que le procureur fédéral devrait envisager un recours contre le CEO de Goldman Sachs, Lloyd Blankfein, et certains employés venus témoigner. À l'époque, explique Levin, ces personnes affirmaient sur l'honneur que Goldman Sachs n'avait pas opéré sur le marché de l'immobilier dans un but d'enrichissement personnel.

« Je pense que Goldman a clairement trompé le client et trompé le



© Bloomberg

Carl Levin, président de la commission du même nom, appelle à une interdiction du trading pour compte propre.

Congrès», résume-t-il.

Autre preuve de cette tromperie: l'an dernier, Goldman Sachs a versé 550 millions de dollars pour solder une plainte de la SEC l'accusant de fraude.

En 2007, l'enseigne a vendu des produits financiers complexes, des CDO, tout en dissimulant les positions qu'elle prenait en pariant sur la chute de ces produits qu'elle avait pourtant elle-même confectionnés. Pour la seule année 2007, ces paris lui ont rapporté 3,7 milliards de dollars de profits.

Dans le chef de Deutsche Bank, la commission apporte la preuve, après ses deux années d'enquêtes, que le géant financier de Frankfurt a mis la pression pour vendre au total 1,1 milliard de dollars de CDO à des clients tout en anticipant un recul du marché.

« Croisons les doigts, mais je pense que nous encaisserons avant que le marché ne dégringole », lisait-on dans un e-mail relatif au CDO « Gemstone VII » de Deutsche Bank. Selon le rapport, l'établissement aurait vendu pour 700 millions de dollars de cet ins-

trument qui, 17 mois après, avait perdu l'essentiel de sa valeur.

Le rapport met aussi en cause l'échec des régulateurs et des agences de notation. Selon lui, c'est tout un système qui s'est révélé incapable d'éviter la pire crise économique connue depuis 1929. « Il y a un manque d'éthique évident au sein de certaines institutions financières qui présentent des conflits d'intérêts pour s'enrichir sans tenir compte des conséquences pour leurs clients », conclut Tom Coburn, sénateur républicain.

L'HEURE DES COMPTES

Dans ses recommandations, Levin propose une interdiction du trading pour compte propre plus poussée que celle prévue dans l'actuelle réforme financière.

Le rapport Levin-Coburn n'est pas le premier du genre. Ce qui amène le « New York Times » à s'interroger: « Pourquoi, dans la foulée de la débâcle financière qui a généré des centaines de milliards de pertes, aucun dirigeant de haut vol, acteur de ce désastre, n'a-t-il encore été poursuivi? » ■

Dominique Liesse avec Bloomberg

LE GROUPE FRANÇAIS DONNE LE SIGNAL DE DÉPART DE SON RENOUVEAU DANS L'HYPERMARCHÉ

Premier Carrefour Planet à Mons

Deux mille dix avait été l'année de la crise pour Carrefour en Belgique. 2011 doit être celle du renouveau. Le n°2 mondial de la grande distribution a lancé hier, en présence de son CEO Lars Olofsson, le déploiement de son nouveau concept d'hypermarché, Carrefour Planet, dans le centre commercial de Mons Grands Prés.

Pour Carrefour qui entend réinventer l'hypermarché et devenir le commerçant préféré des Belges, c'est un peu l'opération de la dernière chance pour ce format, en perte de vitesse face aux enseignes spécialisées comme Media Markt (électro), H&M (textile) ou Ikea (maison). « Auparavant, l'hyper offrait tout sous le même toit mais sans chaleur et sans âme, rappelle Gérard Lavinay, administrateur délégué de Carrefour Belgique; avec Carrefour Planet, nous voulons réintroduire la notion de plaisir et faciliter la vie de nos clients. »

La clé du succès, selon Carrefour: faire mieux avec moins. Moins de rayons mais mieux achalandés et plus attractifs, avec davantage de services. La plupart des hypers étant implantés dans des centres commerciaux dotés de Brico, Auto5 et autre Sports World, les rayons bricolage, accessoires auto et sport seront

ainsi absents des Planet.

A l'image de celui de Mons, ceux-ci sont organisés par univers: multimédia, culture, beauté, mode, bébés, maison avec un accent mis sur la clientèle féminine qui représente 70 à 80% des visiteurs. La zone alimentaire ressemble davantage des étals de marché et des espaces saisonniers et événementiels ont été prévus. En fonction du profil de la clientèle locale, des univers spécifiques sont proposés comme, à Mons, un rayon traiteur axé sur la cuisine italienne et une impor-

tante offre de bières du terroir. La différence avec les anciens hypers froids et désordonnés est bien visible. Enfin, Carrefour profite de ce lifting pour se lancer à son tour dans la bataille des prix en baissant le prix d'un millier d'étéquettes.

BELGIQUE EN POLE POSITION

Le choix de la Belgique et de Mons n'est pas innocent. L'hyper de Waterloo a été le premier des 5 magasins tests (avec 2 en France et 2 en Espagne) à proposer le nouveau concept aux clients. Et si c'est ce-

lui de Mons qui a été retenu pour le roll out international, c'est notamment parce qu'il affichait une surface suffisante (1.100 m²) pour déployer le nouveau format dans son intégralité. « Ce magasin est la synthèse de ce qu'il y a de meilleur dans les cinq autres », indique Gérard Lavinay; le rayon culture est identique à celui de Waterloo, mais pour l'univers maison, les Français étaient les meilleurs alors que pour le textile, c'était les Espagnols. »

Environ la moitié des 500 hypers du groupe afficheront l'enseigne Planet, soit ceux d'une sur-

face de plus de 8.000 m². Les plus petits seront également renoués mais garderont l'appellation Carrefour hypermarchés. Une enveloppe de 1,5 milliard d'euros a été débloquée à cette fin, soit environ 3 millions par points de vente. En Belgique, 12 des 45 hypers deviendront des Planet, dont 9 dès cette année. « Le concept est plutôt prévu pour des magasins de plus de 8.000 m² », souligne Lavinay, mais s'il fonctionne sur ceux de surface inférieure, nous pourrions monter à vingt magasins. » ■

J.-F.S.



© Photo News

Léger mieux pour Carrefour Belgique

► Au cours du 1^{er} trimestre 2011, Carrefour a vu ses ventes augmenter en Belgique de 3,1% à périmètre comparable, soit 990 millions d'euros. Il est vrai qu'il y a un an, le chiffre d'affaires avait été affecté par les nombreuses grèves qui avaient suivi l'annonce du plan de la restructuration.

► Une fois n'est pas coutume, les hypermarchés ont enregistré une progression de 5,2% de leurs ventes. Les supermarchés sont en augmentation de 1,3%. Quant aux magasins de proximité, ils grimpent

de quelque 3,7% au total.

► Au niveau du groupe, Carrefour a vu son chiffre d'affaires s'élever à 24,7 milliards d'euros, soit une progression de 3,9% à taux de changes courants, de 2,1% à taux de changes constants et de 0,8% à périmètre comparable.

► Cette croissance des ventes a été largement portée par l'Amérique latine et l'Asie, notamment au Brésil et en Chine, a expliqué Lars Olofsson, administrateur général de Carrefour. Les ventes ont été stables en France et en recul en Europe de l'Ouest. ■